

Avis n° 2026/03
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries
alimentaires
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires
Sigle :	ENSAIA
Type :	Public
Académie :	Nancy-Metz
Sites de l'école :	Vandoeuvre-les-Nancy

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2023/05

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Renouvellement hors-périodique) :
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'Université de Lorraine, spécialité Production agroalimentaire

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires ;
- Vu le rapport établi par Michèle CYNA (membre de la CTI, rapporteur principal), Philippe LEPOIVRE (corapporteur), Souad BENAICH (experte internationale), Zélie KALFF (experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 10 mars 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'Université de Lorraine, spécialité Production agroalimentaire, sur le site de Vandoeuvre-les-Nancy	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2027-2028	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Poursuivre activement la mise en place du système de management de la qualité avec en particulier des indicateurs et leur suivi
- Faire jouer un rôle plus actif au conseil de perfectionnement notamment en l'utilisant pour aborder des questions essentielles du domaine professionnel comme l'IA ou l'image du secteur auprès des jeunes
- Poursuivre la démarche compétences et son appropriation par l'ensemble des parties prenantes

Pour le diplôme FISA de Production agroalimentaire

- S'assurer que toutes les missions de fin d'études confiées aux apprentis sont d'un niveau ingénieur débutant
- Améliorer la communication et la diversification du recrutement afin d'atteindre le niveau cible de l'école, c'est à dire 18 apprentis par promotion

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'Université de Lorraine, spécialité Production agroalimentaire - Industrial food production	2026	2027-2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 10/03/2026

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 14/04/2026

Signé électroniquement par
la Présidente
Claire PEYRATOUT

